

Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu les demandes de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché et de reclassement administratif du produit phytopharmaceutique **VAZYL-Y***

de la société COMPTOIR COMMERCIAL DES LUBRIFIANTS

enregistrées sous les n°2012-2147 et 2018-1610

Vu la décision du directeur général de l'Anses du 3 octobre 2018 concernant le produit identique OVIPHYT,

Considérant que les compositions du produit VAZYL-Y et du produit de référence, OVIPHYT sont strictement identiques,

L'autorisation de mise sur le marché (n°9700519) du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

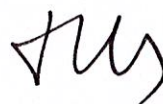
Le produit **VAZYL-Y** et son second nom commercial **L'AVY** deviennent seconds noms commerciaux du produit de référence **OVIPHYT**.

La demande n°2012-2147 devient sans objet.

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	VAZYL-Y L'AVY
Type de produit	Deuxième gamme
Titulaire	COMPTOIR COMMERCIAL DES LUBRIFIANTS ZONE INDUSTRIELLE, RUE DU BUISSON DU ROI, 60881 LE MEUX CEDEX, France
Formulation	Huile émulsionnable 18
Contenant	817 g/L - huile de paraffine
Numéro d'intrant	9700519
Numéro d'AMM	9700519
Fonction	Insecticide
Gamme d'usages	Professionnel

Conditions générales de retrait	
Date limite pour la vente et la distribution	6 mois à compter de la date de la présente décision pour le produit dont l'étiquetage fait mention du numéro d'AMM : n°9700519.
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	12 mois à compter de la date de la présente décision pour le produit dont l'étiquetage fait mention du numéro d'AMM : n°9700519.

A Maisons-Alfort, le 12 NOV. 2018



Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)